



L'Association ACARS recrute
un(e) **Maître(esse) de maison** en **CDI, à temps plein**

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

L'ACARS recrute un(e) **Maître(esse) de maison** pour intervenir **au sein du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale collectif**. Ce service accueille des femmes, seules ou avec enfants, en difficultés sociales – et pour certaines victimes de violences conjugales –, dans le but de les accompagner dans leur projet d'insertion par le logement, l'emploi, la santé, etc.

Votre profil :

- Vous êtes Maître(esse) de maison diplômé(e) et sensibilisé(e) à l'accompagnement des publics vulnérables,
- Vous avez de bonnes capacités d'accueil et d'écoute, et savez être dans une distance professionnelle adaptée aux situations rencontrées,
- Vous avez de bonnes capacités relationnelles et êtes en mesure d'assurer des temps d'animation collectifs (cuisine, etc.)
- Vous êtes autonome, vous êtes à l'aise avec l'outil informatique et présentez de fortes capacités d'adaptation,
- Vous êtes titulaire du permis B.

Les missions du poste :

- Soutenir les personnes hébergées dans la gestion de leur vie quotidienne (habitat, alimentation, santé, hygiène),
- Dans une démarche d'"aller vers", offrir un cadre rassurant et garantir une écoute bienveillante,
- En lien avec l'équipe, assurer une prise en charge globale des personnes hébergées : contribution et mise en œuvre des projets de vie individuels de la personne accompagnée (PPI).
- Participer à l'adaptation et à l'entretien du cadre de vie des personnes,
- Participer à la prévention des incidents ou accidents sur les personnes.

Les conditions d'emploi :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 5
- Salaire brut mensuel de **2 040,62 €** en début de carrière (reprise de l'ancienneté sur justificatifs),
- **Congés supplémentaires** (3 jours par trimestre x 3 trimestres)
- Horaires d'internat (journées/soirs + 1 weekend travaillé sur 4)

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation
à Amandine LAFONT, Responsable RH - recrutement@association-acars.fr**

Plus d'informations sur l'association sur le site www.association-acars.fr